



LATITUDE IMMO

EURL au capital de 8 000 € - RCS Quimper 493 255 319

Siège social : 3 avenue de la gare – 29900 CONCARNEAU

Tél : 02.98.50.31.91 - E-mail : concarneau@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 15 décembre 2014

Honoraires de transaction

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
<i>inférieur à 30 000 €</i>	2 500,00 €	3 000 €
De 30 000 à 44 999 €	3 333,33 €	4 000 €
De 45 000 à 59 999 €	4 166,66 €	5 000 €
De 60 000 à 74 999 €	5 000,00 €	6 000 €
De 75 000 à 89 999 €	5 416,66 €	6 500 €
De 90 000 à 104 999 €	5 833,33 €	7 000 €
De 105 000 à 114 999€	6 250,00 €	7 500 €
De 115 000 à 124 999€	6 666,66 €	8 000 €
De 125 000 à 134 999€	7 083,33 €	8 500 €
De 135 000 à 149 999€	7 500,00 €	9 000 €
De 150 000 à 164 999€	7 916,66 €	9 500 €
De 165 000 à 249 999€	4,58 %	5,5 %
De 250 000 à 349 999€	4,17 %	5,0 %
De 350 000 à 499 999€	3,75 %	4,5 %
supérieur à 500.000€	3,33 %	4,0 %

Locations – Barème à compter du 15 décembre 2014

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Pour un logement inférieur à 50 m² :

- **Entremise – Négociation** : 2 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 6 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 6 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 2 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 2 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur

Pour un logement de 50 m² à 100 m² :

- **Entremise – Négociation** : 2 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 5 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 5 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 2 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 2 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur

Pour un logement supérieur à 100 m² :

- **Entremise – Négociation** : 2 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 4 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 4 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 2 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 2 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

14% TTC du loyer annuel hors charges 50% à la charge du locataire et 50% à la charge du bailleur.

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.